Bulletin Info

de Germigny des Prés

Mars 2018

L'édito du Maire

Si l'année 2017 fut une année de changements en raison de nombreuses élections, 2018 sera beaucoup plus calme et donc cette stabilité nous permettra de reprendre le cours de nos projets et d'achever bon nombre d'entre eux, notamment le PLU, document important pour notre commune initialisé depuis 2 ans.2017 fut également une année charnière puisqu'elle représentait la mi-mandat. Lors de la cérémonie des vœux, ce fut l'occasion de faire un bilan des 3 années écoulées et de présenter les actions envisagées pour les prochaines années. Vous retrouverez une synthèse de ce bilan dans ce bulletin. Comme tous les ans, mars est la période de budget, aussi nous vous présentons les orientations budgétaires 2018 pour Germigny. Le mot d'ordre, comme depuis de nombreuses années, étant de faire avec nos moyens pour le bien-être des Germignons.

Philippe Thuillier

Mairie de Germigny des Prés
Place de la mairie
45110 Germigny des Prés
02 38 58 27 03
www.germigny-des-pres.fr
mairie-germigny@orange.fr

Sommaire

Edito du Maire .....page 1
Vœux du Maire.....page 2
Communauté de Communes.....page 2
Police intercommunale.....page 3
Sécurité.....page 3
Bilan à mi-mandat.....page 4
Aménagement parvis Mairie.....page 4
Urbanisme.....page 5
Réhabilitation logement communal.page 5
Curage des fossés.....page 5
CCAS.....page 5
Bus Numérique.....page 6
SIRIS rythmes scolaires.....page 6
Location Salle des Fêtes.....page 6
Aires Gd Clair, camping-car.....page 6
Budget 2018.....page 7
Cimetière, l'Etat civil.....page 7
L'assoc. Parenthèse, Pêle-mêle 2017.....page 8

Les vœux du Maire

Lors de la cérémonie du samedi 6 janvier 2018, le Maire, Philippe Thuillier entouré du Conseil municipal a présenté ses vœux aux élus présents, aux associations, aux employés communaux et aux nombreux Germignons.
A cette occasion, il a remercié l'équipe élue pour sa disponibilité et nous a dressé le bilan de mi-mandat grâce à un diaporama relatant la période passée mais aussi les projets futurs.

Cette présentation fut fort appréciée par la centaine de personnes présentes.

M. Thuillier a donné la parole à Mr Riglet, maire de Sully sur Loire et Conseiller départemental, puis à Mme Lepeltier Présidente de la Communauté de Communes du Val de Sully.

Cette cérémonie, moment d'échange et de convivialité s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Communauté de Communes Val de Sully

Après une année 2017 de mise en place de la nouvelle communauté de communes, 2018 sera celle de la consolidation. Ainsi, les transferts de compétences (enfance-jeunesse, bibliothèques) seront finalisés, le service de police intercommunale sera déployé sur tout le territoire (actuellement seules les 8 communes de l'ex-Val d'Or et Forêt en sont bénéficiaires) et les travaux engagés seront poursuivis ou terminés (centre aquatique, centre d'interprétation, aménagement de zones d'activité, vidéo-protection, structure petite enfance).
Les premières mesures des fiches actions prioritaires du projet de territoire, validé fin 2017, seront mises en place.
Les aides aux communes (prises en charge du FPIC et fonds de concours) seront maintenues ce qui nous permettra de poursuivre et mettre en place les projets communaux prévus.
A noter que le transfert vers la communauté de communes de la compétence eau-assainissement initialement prévu par la loi pour 2020 a été repoussé au plus tard à 2026, cependant il conviendra de poursuivre l'analyse engagée en 2017 afin de prendre une décision cohérente sur une date de transfert.
Le budget sera voté début avril.

Police intercommunale

Le service de police intercommunale intervient sur les communes de l'ancienne communauté de communes Val d'Or et Forêt (cette année, son périmètre sera étendu à l'ensemble des communes de la communauté de communes Val de Sully).
Sur Germigny, les agents interviennent en moyenne 80 fois par an (hors opération tranquillité vacances) majoritairement pour des missions de sécurité routière (radar préventif ou contrôle routier), pour résoudre des litiges d'urbanisme ou des problèmes de voisinage (essentiellement des aboiements et divagations de chiens), mais aussi pour diverses incivilités (surtout les dépôts sauvages d'ordures).
La vocation préventive des interventions, permet de garantir une certaine quiétude à Germigny.
N'hésitez pas à faire appel à ce service pour l'opération « tranquillité vacances » lorsque vous vous absentez quelques jours de votre domicile.

Formulaire en ligne : http://www.cc-valdoretforet.com/Operation-Tranquillite-Vacances,768

Coordonnées de la Police Intercommunale (28 Route des Bordes - 45460 Bonnée)

Email : police.intercommunale@valdesully.fr **/** **Téléphone : 02.38.35.30.89**

Répartition du nombre des interventions de la Police Intercommunale à Germigny par thématique.

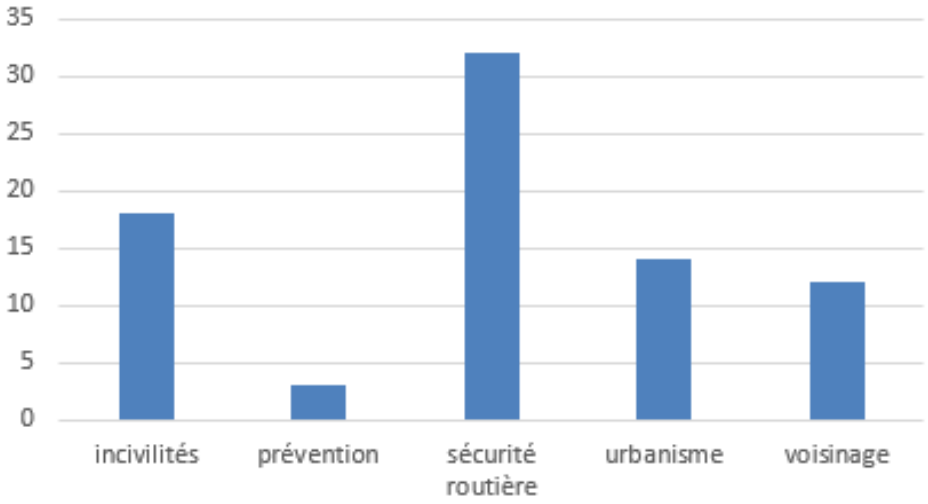

Sécurité

Fin 2017, le Conseil municipal a décidé de lancer pour 2018 la réalisation de plateaux-ralentisseurs dans le bourg. Pour coordonner et suivre les travaux, nous avons décidé de nous faire accompagner par un Assistant à Maitrise d'œuvre (AMO). Ainsi, après consultation, l'entreprise GS Conseil a été retenue pour un montant de 8 964€ TTC pour la 1ère tranche (plateaux centre bourg) et de 3 696€ TTC pour la 2è tranche (aménagement carrefour rue du Moulin).
Des relevés de terrain ont été réalisés afin de lancer la 1ère tranche, les demandes de subvention sont en cours.
Les travaux devraient commencer cet été et nous ferons notre maximum pour limiter la gêne occasionnée. De plus amples informations vous seront données dans le prochain bulletin et par voie d'affichage.

Bilan à mi-mandat

2017 se situe au milieu du mandat municipal. C'est l'occasion de faire un bilan de ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Bien sûr, tout n'a pas été parfait et nous en tirons les enseignements afin d'améliorer nos actions. Avec toujours le même mot d'ordre : agir pour le bien collectif. Seule, la commune ne pourrait réaliser tous ses projets, aussi nous nous appuyons sur les structures intercommunales, départementales ou régionales qui nous ont permis de mener à bien certaines de nos actions. Et cette coopération se renforcera dans les années à venir, pour encore plus d'efficacité.

Le tableau ci-dessous vous propose une synthèse des actions menées, en cours ou à venir. Il ne s'agit bien sûr que de la partie visible de l'iceberg, toutes ces réalisations ne pouvant être possibles sans l'investissement important du conseil municipal, du CCAS et des employés.

actions	détail de l'action	date/délai réalisation
réfection parvis oratoire	envisagé lors du précédent mandat	2016
accessibilité bâtiments	ADAP rédigé - parvis mairie en cours	2018
accessibilité voirie	cheminement parking école-oratoire (initialisé précédent mandat)	2016
aménagement sécurité routière	audit engagé - préconisations début juillet - propositions octobre	2018-2020
	sécurisation chemin de la Noue + route de Roland	2016
entretenir, restaurer les ponts sur la Bonnée	diagnostic réalisé - réfection pont Bonneau limitation tonnage pont Roland	2016
poursuivre l'urbanisation des zones constructibles	PLU - rationalisation des zones, concentration sur le bourg	2018
développement actions collectives et associatives	soutien financier aux associations (subventions)	récurrent
entretien du patrimoine communal	utilisation presbytère : mise en location.	2018
	oratoire : aménagement jardins, réfection éclairage	2019-2020
	logement : travaux de réhabilitation engagés	2018
	mairie : nouvel accueil	réalisé
	école, salle des fêtes, mairie : entretien courant	récurrent
entretien voirie	mise en place programme entretien triénnal	2017-2020
aménagement espace Grand Clair	installation d'un parcours et de jeux	2018
implication dans les structures intercommunales	GdP largement représentée dans les diverses commissions de la CCVdS	récurrent
0 pesticide	engagement très en amont dans la démarche avant l'interdiction (1/1/17)	2015
enfouissement réseau route SMA	opportunité grâce à l'enfouissement ligne HT	2017
entretien éclairage public	diagnostic réalisé	2017-2020
revêtement aires camping-car & SICTOM	entreprise sélectionnée	2018
document unique	mise en place document unique pour être conforme à la réglementation	2017
internet haut débit	installation d'un mât permettant le haut débit sur toute la commune	2018

Un grand merci à tous ceux qui contribuent au bien-être de nos habitants.

Aménagement parvis de la mairie

Projet initialisé en 2017, l'aménagement du parvis de la mairie se réalisera en 2018. Béton désactivé et végétation cohabiteront désormais, des mains courantes seront installées de chaque côté des marches, un cheminement pour fauteuils sera réalisé en passant par la salle du conseil. Ces aménagements faciliteront ainsi l'accès de la mairie aux personnes à mobilité réduite. Lors de sa séance du 15 mars, le Conseil Municipal a retenu l'offre de l'entreprise JL Bonneau pour un montant de 16.475,91€HT. Les travaux devraient débuter avant l'été pour une durée d'environ 3 semaines. Nous ferons notre maximum pour limiter la gêne ainsi occasionnée.

Urbanisme

L'élaboration se poursuit. Mi-février, le projet de zonage et de règlement a été présenté et discuté avec les Personnes Publiques Associées (notamment les services de l'état). Quelques remarques mineures ont été émises et seront prises en compte. Le dossier sera finalisé pendant le 2è trimestre puis sera envoyé aux différents services pour analyse et avis. L'enquête publique, qui vous permettra de consulter l'ensemble du PLU, est prévue pour septembre-octobre. Nous vous tiendrons bien sûr informés au travers de ce bulletin mais également par voie d'affichage.

Déclaration d'urbanisme : nous vous rappelons qu'il est nécessaire de faire une déclaration pour tous travaux extérieurs que vous entreprenez (clôture, ravalement de façade, changement de menuiserie…). Afin d'éviter toute mauvaise surprise, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le service urbanisme de la CCVdS (02 38 35 05 58) qui vous indiqueront la marche à suivre en fonction du type de travaux à réaliser.

Réhabilitation du logement communal

Après un premier appel d'offres lancé en novembre 2017 et qui s'est révélé infructueux en raison du manque de réponses aux différents lots, début 2018 la consultation a été relancée. Lors de sa séance du 15 mars, le Conseil Municipal a retenu les offres des entreprises Sailleau, Riguet, Irali, Les Germignons pour un montant total de 87.866,37€HT ; début des travaux prévus en avril.

Curage des fossés

Initialement prévu fin 2017, le curage des fossés a été reporté à 2018 en raison d'une météo extrêmement humide. Comme nous avions également prévu une tranche pour 2018, nous avons regroupé les 2 opérations qui seront réalisées quand le temps le permettra. Le curage des fossés n'est pas le remède « miracle » pour faciliter l'écoulement de l'eau. En effet, nous avons constaté à certains endroits sur la commune qu'il suffit parfois que les riverains débouchent les buses permettant l'accès à leur propriété pour que l'écoulement reprenne son cours. Pensez donc à entretenir ces busages.

CCAS - Nos aînés

Pour cette troisième année de distribution, les Germignons de 70 ans et plus se sont vu offrir un panier garni par la commune. Ainsi, la distribution a été effectuée par les membres du CCAS en compagnie de Mr le Maire. Cette remise permet de rencontrer et de rester à l'écoute des germignons qui apprécient ce geste avec beaucoup de remerciements.

Le 19 juin prochain nos aînés de plus de 65 ans sont invités au foyer rural pour applaudir le spectacle des enfants de l'école du Grand Clair suivi d'un goûter avec les enfants. Pour l'organisation nous souhaitons que vous vous inscriviez en mairie **avant le 15 Mai** et que vous nous informiez si vous avez besoin d'un moyen de locomotion pour y venir. Tél : 02 38 58 27 03.

Le Bus Numérique

Le Bus Numérique a pour vocation d'accompagner toute personne désirant s'initier à l'apprentissage du numérique (pour vous aider dans les démarches administratives : déclaration d'impôts, carte grise…), pour développer et favoriser le lien social et ainsi, pour les Institutions d'être au plus près de leurs ressortissants.

Cette initiative est proposée avec la Région Centre et les Caisses de Retraites. Ce projet pédagogique innovant, car mobile et itinérant, a également reçu la participation financière des Conseils Départementaux, dans le cadre de la conférence des financeurs.

Ce bus doté d'animateurs/formateurs vous fera découvrir ou vous permettra de vous perfectionner en informatique sur ordinateur, tablette ou smartphone. Il sera à Germigny le lundi 16 avril prochain, pour y participer venez vous inscrire en Mairie 02.38.58.27.03

(le matin : un atelier découverte, l'après-midi un atelier perfectionnement)

SIRIS (rythmes scolaires)

Une consultation auprès des parents, des enseignants et des membres du SIRIS a été organisée en fin d'année et une grande majorité de ceux-ci a décidé le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018-2019.

Dès le mois de septembre prochain (sous réserve de validation par l'Inspection Académique),

les horaires des écoliers seront les suivants :

- Maternelles : **9h00-12h00 et 13h30 -16h30** Elémentaires : **9h00-12h15 et 13h45 -16h30**

Suite à la modification intervenue au sein du Conseil Municipal de Saint Martin d'Abbat, Mr Joel Turpin a été élu président du conseil d'administration du SIRIS le 14 février 2018, Mme Chrystèle Magnin demeure vice-présidente.

Espace du Grand Clair, aire camping-cars et tri sélectif

Ces 2 projets ont dû être décalés en raison d'une météo trop humide ne permettant pas de réaliser un travail de qualité. La réalisation devrait s'effectuer avant l'été.

Location de la Salle des Fêtes

Suite à des dégradations d'usage du parquet, il a été décidé en Conseil Municipal une tarification de remise en état de celui-ci suivant constatation : totale 200€ ; partielle : 50€. Ces montants seront facturés le cas échéant.

SCOOP

Réservez votre Week-end du 11 novembre !

A l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918, la municipalité et les principales associations de la commune sont en train de préparer diverses manifestations : expositions, projection, vernissage, vin d'honneur… Si vous disposez de courriers (lettre ou carte postale) de « poilus » de Germigny ou du secteur, merci d'en informer la Mairie. (de plus amples informations dans le bulletin de juin).

Budget 2018

1. Effectifs de la collectivité

L'effectif de la collectivité est le même qu'en 2017, soit 2,5 Equivalent Temps Plein (ETP). Comme en 2017, en cas de besoin, des prestations extérieures pourront être réalisées par des entreprises ou un agent d'une autre collectivité. Le recours éventuel à un contrat à durée déterminée n'est pas exclu.

2. Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition sont stables depuis de nombreuses années :
taxe habitation : 9,41%,
taxe foncier bâti : 15,14%,
taxe foncier non bâti : 52,03%
et ne sont pas modifiés pour 2018.

BUDGET 2018

3. Montant du budget

Le budget de fonctionnement s'établit à 735.069,24 €
(dont report de 386.836,13 € de 2017),
le budget d'investissement s'établit à 384.156,34 €
(dont report 171.590,44 € de 2017).

4. Endettement

L'endettement de la commune est constitué de prêts consentis pour la création/extension de l'école et l'assainissement dont le montant de remboursement annuel est de 18 656,34€ pour le capital et 6 978,12€ pour les intérêts.

5. Ressources et charges de fonctionnement et investissements

En 2018, le montant des dotations devrait rester au niveau de 2017, ce qui nous permettra de financer les projets 2017 non réalisés (aménagement parvis mairie, revêtement aire camping-cars et tri, aménagement du Grand Clair) mais également de nouveaux projets (réhabilitation logement communal, aménagements de sécurité, internet haut débit). Pour financer une partie de ces projets, nous escomptons des subventions à hauteur de 50.000€

6. Eléments de contexte et projets

L'année 2017 a, une nouvelle fois, été marquée par une baisse de 10% de dotations de l'état. La création de la nouvelle Communauté de Communes a entraîné une modification des attributions de compensation, diminuant de 15% l'attribution de Germigny. Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (malgré l'augmentation « automatique » des charges de personnel et 1 embauche sous contrat de 6 mois), quant aux produits des impôts ils sont restés au niveau de 2016. Au final, un excédent de 20 000€ est dégagé sur le budget fonctionnement. Côté investissement, nos projets ont été retardés et ne se réaliseront qu'en 2018.

Cimetière

Un nouveau plan plus clair et à jour du Cimetière a été apposé sur le panneau d'affichage à l'entrée. Courant 2018, une nouvelle signalétique sera mise en place pour mieux repérer les concessions, facilitant ainsi l'orientation des personnes venant se recueillir.
De plus amples informations dans un prochain bulletin.

Etat Civil (période du 1/12/2017 au 28/02/2018)

Naissances, mariages : néant

Décès : Monsieur Michel MEUNIER inhumé le 29/12/2017

Coup de projecteur sur une Association de Germigny

Parenthèse

Depuis de nombreuses années l'association **« Soleil d'Automne »** regroupait chaque mois des germignons retraités pour un après-midi de détente, elle était prête à s'éteindre faute de participants. Elyane Poncin proposa de reprendre le flambeau. C'est ainsi que le 16 janvier une Assemblée Générale a eu lieu et qu'il fut voté la poursuite d'activité sous une nouvelle dénomination : **Parenthèse** était née.

Il fut également décidé un élargissement de l'activité de celle-ci : Jeux de société, de cartes… mais aussi des projets de petites excursions, dix personnes étaient présentes et d'accord pour la nouvelle aventure.

Un bureau fut constitué, Elyane Poncin fut nommée Présidente et Gérard Dubuc secrétaire/trésorier.

Les réunions ont lieu le troisième mardi de chaque mois de 14h à 18h dans la salle du Conseil.

Si vous avez envie de rejoindre les membres de **Parenthèse** **contactez Elyane Poncin** Tél : 0238582167

Pêle-mêle 2017